



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 7

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane GODARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	

### **Membres absents :**

Madame Claire TOMASELLI	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

---

**OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**

**Square Edmond Debeaumarché - Superposition d'affectation au profit de l'administration pénitentiaire**

Le site composé par la Maison d'Arrêt de Dijon et les bureaux de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon est classé point d'importance vitale, pour lequel il convient de garantir un niveau de sécurité élevé.

La présence d'un parking public, square Edmond Debeaumarché, au pied du mur d'enceinte du site est une source de risque, notamment en permettant la présence d'un véhicule piégé ou celle d'engins permettant de faciliter l'escalade du mur.

En conséquence, l'établissement d'une superposition d'affectation permettra à l'administration pénitentiaire de maîtriser cet espace et de créer un contrôle d'accès en amont de l'enceinte, garantissant de plus la fluidité du passage sous le porche historique et le stockage des véhicules.

Il est donc proposé de conclure avec l'administration pénitentiaire, à titre gracieux, la convention ci-jointe relative à la superposition de gestion d'une partie du square Edmond Debeaumarché.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention de superposition d'affectation d'une partie du square Edmond Debeaumarché, jointe en annexe;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention, et à y apporter des modifications mineures qui n'en change pas l'économie générale.

SCRUTIN	POUR : 42	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	